

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



DOSSIER
ARCHITECTURES INDUSTRIELLES

N°008
NOVEMBRE 2013

LES GALERIES FUNÉRAIRES

UNE PARTICULARITÉ DES CIMETIÈRES BRUXELLOIS

.....
TOM VERHOFSTADT

Historien de l'Art, attaché auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
.....



Galeries funéraires de Laeken.
Détail (G. De Kinder ©MRBC).

Les galeries funéraires des cimetières bruxellois font figure d'exception dans le paysage des nécropoles belges. Les plus anciennes ont été conçues et mises en œuvre au sein du cimetière de la commune de Laeken, dès 1876, sous l'impulsion d'Émile Bockstael. Cette nouvelle forme d'inhumation connut un succès sans précédent auprès de la bourgeoisie bruxelloise. Non seulement le réseau de galeries funéraires se développa à Laeken jusque dans l'entre-deux-guerres, mais surtout il servit de prototype pour plusieurs autres communes de l'agglomération bruxelloise qui s'engagèrent dans la même voie avec des réalisations souvent très similaires. Les galeries funéraires de Laeken et Molenbeek-Saint-Jean, classées au titre de monument respectivement en 1997 et en 2007, font actuellement l'objet d'une importante campagne de restauration.

Six des vingt-deux cimetières encore en service dans la Région de Bruxelles-Capitale possèdent des galeries funéraires. Il s'agit d'une proportion relativement élevée. En Wallonie, par exemple, il n'en existe que deux, à Wavre et Namur, et en Flandre, aucune. L'explication de ce phénomène se trouve plus que probablement dans le rôle d'exemple que joua le cimetière de Laeken à la fin du XIX^e siècle dans l'agglomération bruxelloise. Le succès inédit des galeries funéraires souterraines de Laeken a fait des émules dans d'autres cimetières communaux. Les galeries funéraires présentaient, en effet, un certain intérêt d'un point de vue hygiénique et économique. Leur aménagement était rapide et peu onéreux et elles pouvaient ainsi générer des recettes suffisantes pour une commune.

ORIGINE DE LA GALERIE FUNÉRAIRE

La galerie funéraire trouve son origine probablement dans le *Campo Santo* («champ consacré») du XIII^e siècle de Pise où, pour la première fois, un cimetière est aménagé autour d'un jardin intérieur entouré de galeries où se dressent de somptueux monuments funéraires. Les habitants de la ville étaient enterrés dans les jardins, les galeries funéraires étant réservées aux notables. Ce modèle sera reproduit dans des cimetières aménagés vers 1600 à Salzbourg, le *Sebastiansfriedhof* (1595) et le *Petersfriedhof* (1625).

Le changement de mentalité apporté par les Lumières au XVIII^e siècle a marqué l'avènement d'une nouvelle vision de l'inhumation. D'un point de vue scientifique, le maintien des cimetières à l'intérieur des centres urbains devenait intenable pour des raisons d'hygiène. Au XIX^e siècle, de nouveaux grands cimetières, qui devinrent des lieux de prestige et de représentation sous l'influence de la laïcisation et de la montée en puissance de l'élite bourgeoise, furent aménagés en périphérie des villes. La création de nouveaux cimetières urbains constituait un défi pour les architectes, qui en conçurent plusieurs types différents. L'approche paysagère du cimetière du Père Lachaise (1804, architecte Théodore Brongniart) à Paris fut souvent imitée. Le *Campo Santo* séculaire de Pise resta encore la source d'inspiration ultime, même au XIX^e siècle. Le modèle d'origine fut maintes fois surpassé, car les galeries s'intégrèrent dorénavant dans un vaste complexe. Le ton fut donné par le *Certosa* de Bologne (1801), un cimetière offrant un cadre architectural magistral. Dans le courant du XIX^e siècle, cette typologie évolua vers une combinaison de couloirs bordés de mausolées et de niches individuelles. On en trouve des exemples remarquables sur la péninsule ibérique et dans les régions méditerranéennes, en particulier en Italie (Brescia, Gênes, Milan).

On pourrait donc distinguer deux types de galeries funéraires: les galeries souterraines (Laeken et Saint-Gilles) et les galeries de surface

(Saint-Josse-ten-Noode, Molenbeek-Saint-Jean, Forest et Watermael-Boitsfort). On trouve également des variantes intermédiaires, comme les types semi-enterrés (Molenbeek-Saint-Jean) ou adossés au flanc d'un promontoire (Saint-Josse-ten-Noode). Fait remarquable, on retrouve un ou plusieurs exemples de tous ces types en région bruxelloise. Seules deux galeries funéraires sont classées: celles de Laeken - quoiqu'en très mauvais état et fermées au public - et celles de Molenbeek-Saint-Jean. Le magnifique ensemble des plus anciennes galeries de Saint-Josse-ten-Noode mériterait, lui aussi, un classement. Les galeries funéraires de Saint-Gilles sont partiellement démantelées et sont, elles aussi, en très mauvais état. Raison de plus pour braquer les projecteurs sur ce type de patrimoine et le replacer dans une perspective plus large. Force est toutefois de reconnaître que cette typologie n'a quasiment fait l'objet d'aucune étude historique systématique. Cet article se veut donc une incitation à une étude plus approfondie et plus systématique de cette typologie de construction et de son évolution en Région de Bruxelles-Capitale.

CIMETIÈRE DE LAEKEN

En 1875, peu après son accession au mandat d'échevin des Travaux publics, Émile Bockstael avait insisté pour augmenter le nombre de parcelles disponibles et à concéder au cimetière de Laeken. La population de Laeken avait, non seulement, connu un accroissement important, mais il importait également de consolider cette source de revenus non négligeable. En tant qu'ingénieur, É. Bockstael fut confronté au défi d'enterrer un nombre de plus en plus important de morts dans un délai aussi restreint que possible, et ce dans des conditions d'hygiène correctes et avec un minimum de perte de place.

La solution des galeries funéraires s'imposa. Des galeries de ce genre existaient déjà à Madrid (1811), à Gênes (*Cimitero monumentale di Staglieno*, d'après des plans de l'architecte Giovanni Battista Resasco, 1840-1872), et à Milan (*Cimiteri Monumentale di Milano*, d'après

des plans de l'architecte Carlo Francesco Maciachini, 1863-1866). À Laeken, les murs percés de niches tombales en long et en large furent en revanche construits en sous-sol, ce qui était plutôt rare. Ce concept répondait au souci de préserver la vue attrayante et monumentale du cimetière en surface.

Émile Bockstael décrit comme suit, en 1876, la structure constructive, la méthode de construction et le mode d'inhumation au *Comité de Salubrité*: «De longues galeries souterraines en maçonnerie seraient établies, entourées de caveaux de chaque côté dans le sens de la longueur. Chaque caveau serait partagé, dans le sens de la hauteur, en cinq compartiments ou niches, qui auraient les dimensions que l'on adopte actuellement pour des constructions analogues; dans chaque niche serait placé une cornue ou enveloppe en ciment, faisant corps avec la maçonnerie et dans laquelle serait déposé le cercueil en bois. Lors d'une inhumation, le cercueil serait transporté dans la galerie souterraine et introduit dans la niche destinée à le recevoir; des escaliers ménagés à chacune des extrémités des galeries en rendraient l'accès très facile; aussitôt après l'introduction du corps, on fermerait la cornue en ciment à l'aide d'un couvercle de même matière, lutté avec du mortier de ciment. Enfin, une dalle bleue appliquée dans la maçonnerie fermerait la niche proprement dite. Une certaine quantité de plâtre ou de chaux vive placée dans la cornue serait destinée à absorber les liquides et les gaz qui pourraient s'échapper du cercueil en bois pendant la période de décomposition. Par ce système, on supprime l'ouverture des caveaux; on évite tout dégagement de gaz méphitique, car le ciment ne permet aucune émanation; on rend les inhumations et exhumations très faciles et l'on permet de tenir constamment en parfait état d'entretien les chemins du cimetière, qui, dans le mode actuel des inhumations, nécessitent à chaque instant des tranchées pour découvrir l'entrée des caveaux»¹.

La proposition d'É. Bockstael fut approuvée par le conseil communal de Laeken en 1876 et la première galerie fut occupée dès 1878. Chaque série de

cinq niches accessible par les galeries souterraines devait être couronnée en surface par un monument funéraire au choix ou, si les niches étaient réparties entre différents concessionnaires, par un monument funéraire aux frais de la Ville.

Le 9 juillet 1877, le conseil communal lança un appel d'offres pour les travaux de terrassement et d'excavation et le transport des gravats vers le carrefour de la rue de Wautier et le prolongement de la rue Marie-Christine. Ces travaux préparatoires furent réalisés en 1877 par l'entrepreneur laekenois Hippolyte Houbaer. La construction en maçonnerie fut réalisée, au printemps 1878, par un autre entrepreneur en maçonnerie laekenois, Philippe Draps. La première galerie funéraire, longue de 31 mètres, fut mise en service au milieu de l'année 1878. Le bourgmestre Van Volxem y est inhumé dans un caveau de famille, couronné en surface par une imposante chapelle funéraire, de style néoclassique. Vu le succès de la formule, il est décidé, la même année, de construire six nouvelles galeries accessibles par un escalier central. Le pavillon d'accès d'origine, de style éclectique en pierre de taille bleue, œuvre du sculpteur funéraire Ernest Salu, fut réalisé probablement d'après ses propres plans. Un vitrail de l'atelier L. De Contini, commandé en 1886 et réceptionné en 1890, éclaire le mur opposé à l'escalier.

On note une évolution en ce qui concerne les méthodes de construction au fil de ces premières phases de construction, qui se succèdent à un rythme soutenu. Pour la toute première galerie funéraire, les murs et les voûtes furent réalisés en maçonnerie. En raison d'un problème d'infiltration d'humidité, on s'orienta rapidement vers une construction en béton. Nous pouvons lire ce qui suit dans une description des galeries funéraires de 1892 par Th. Belval: «Il fut reconnu bientôt que la brique était trop disposée à absorber l'humidité extérieure, et l'on adopta le béton comprimé dont on n'a eu qu'à se louer depuis, et qui a été mis en œuvre également dans les autres galeries funéraires construites postérieurement»². Les travaux des extensions ultérieures à partir de 1879 et dans les années 1880

furent donc réalisés en béton aggloméré par la firme Blaton-Aubert.

En guise d'argumentation pour les extensions de 1883-1884, la commune de Laeken avait établi un état des lieux au sujet des concessions dans les galeries funéraires: «D'après un relevé, 95 [des 632 niches mortuaires] caves sont encore disponibles et la moyenne des concessions accordées annuellement depuis l'ouverture des galeries est de 111», puis plus loin «... en supposant que cette moyenne ne soit pas dépassée, ce chiffre n'est pas suffisant pour satisfaire aux demandes de concessions qui peuvent nous parvenir dans le courant de l'année prochaine.» En 1884, on procéda donc à la construction de 340 nouvelles niches raccordées aux galeries précédentes. Après l'extension de 1889, la construction de la première série de galeries se termina en 1890 par l'aménagement d'un double accès incliné depuis la Grande Avenue, construit perpendiculairement à l'escalier prévu à l'origine, considéré comme moins pratique (fig. 1).

Tout au long des années 1870 et 1880, l'administration communale de Laeken, et le bourgmestre Émile Bockstael en particulier, reçurent plusieurs lettres de collègues belges et étrangers demandant une visite des galeries funéraires (Forest, Bruxelles, Aix-la-Chapelle) ou une copie des plans (Soignies, Namur, Bruxelles, Épernay, Wiesbaden).

Le complexe des galeries a été exposé sous forme d'une maquette en plâtre à l'Exposition internationale d'hygiène de Londres en 1884. Il existe une importante correspondance au sujet de cet événement. La maquette aurait été légèrement abîmée à son arrivée à Londres et tout fut mis en œuvre pour qu'elle soit restaurée sur place. Un petit plan bilingue anglais-français fut ajouté à des fins explicatives; on y distingue clairement la première zone de construction avec le pavillon d'accès d'Ernest Salu. On dénombre 336 rangées, soit 1.680 niches mortuaires. Le même plan fut également publié en 1892 dans l'intéressant ouvrage de l'hygiéniste Théodore Belval. Il s'agit toutefois ici d'un projet de grande ampleur qui n'était pas encore totalement achevé en 1884 (cf. supra).

LE POINT DE VUE D'UN HYGIÉNISTE

Théodore Belval (Tournai, 1832 - Bruxelles, 1897) était un pharmacien établi à Bruxelles, docteur en sciences, fondateur et rédacteur en chef de la revue *Le mouvement hygiénique*, le prototype même de l'hygiéniste. En 1881, il portait le titre d'*Inspecteur de l'hygiène scolaire au ministère de l'Instruction publique*. Belval publiera des dizaines d'ouvrages sur l'hygiène et la santé publique et fournira ainsi de nombreux articles à des revues spécialisées nationales et internationales. Son œuvre principale est l'*Essai sur l'organisation générale de l'hygiène publique* de 1876. En 1892, il publie l'opuscule *Contribution à l'étude des sépultures au point de vue hygiénique. Caveaux et galeries funéraires*. Cet ouvrage témoigne d'un grand souci de la santé publique et surtout d'une très bonne connaissance de la situation bruxelloise. Les galeries funéraires ont particulièrement retenu son attention. Il passe en revue les exemples bruxellois les uns après les autres: Laeken, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode et Forest. Le succès des galeries funéraires est alors indiscutable. Belval note que 3.000 cellules funéraires étaient disponibles à Bruxelles et dans les environs et il prédit que ce nombre augmenterait encore. Dans son livre, il réfute les doutes qui planaient au sujet des galeries funéraires et il conclut en ces termes: «les galeries mortuaires bien construites n'offrent aucun inconvénient au point de vue de l'hygiène publique».

Seuls étaient déjà réalisés le couloir au nord du pavillon d'accès et le couloir perpendiculaire à l'axe du pavillon d'accès.

Une deuxième phase de construction fut entamée en 1899. Le réseau de couloirs souterrains fut étendu dans le prolongement de la première zone de construction, en direction du nord. Cette fois, pourtant, les couloirs sont perpendiculaires par rapport à ceux de la première zone de construction. Le plan de la première phase montrait déjà, en haut à gauche, l'ébauche d'un escalier qui donnerait accès à ce réseau de couloirs. Celui-ci fut finalement dessiné (fig. 2) et construit (fig. 3) par Blaton-Aubert, l'entrepreneur chargé des travaux. Les méthodes de construction

Fig. 1

Projet de rampes donnant accès aux galeries funéraires du cimetière communal de Laeken. Plan dressé par le soussigné [Blaton-Aubert]. Bruxelles, le 11 novembre 1889 (AVB, NPP - G2).

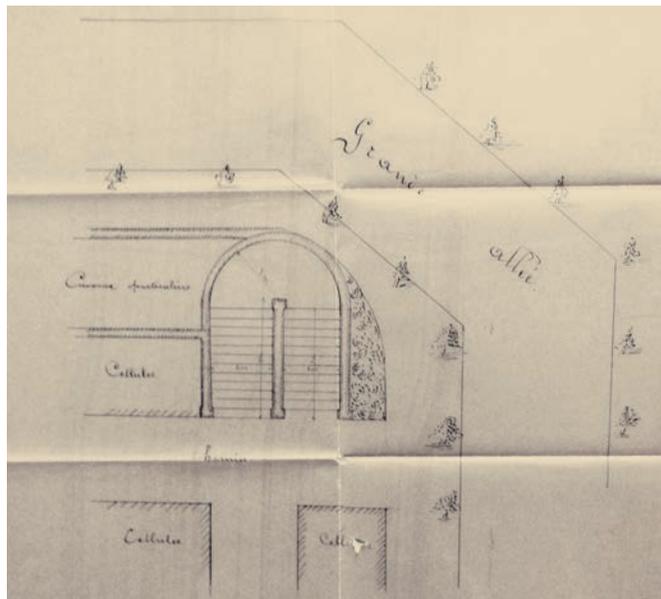
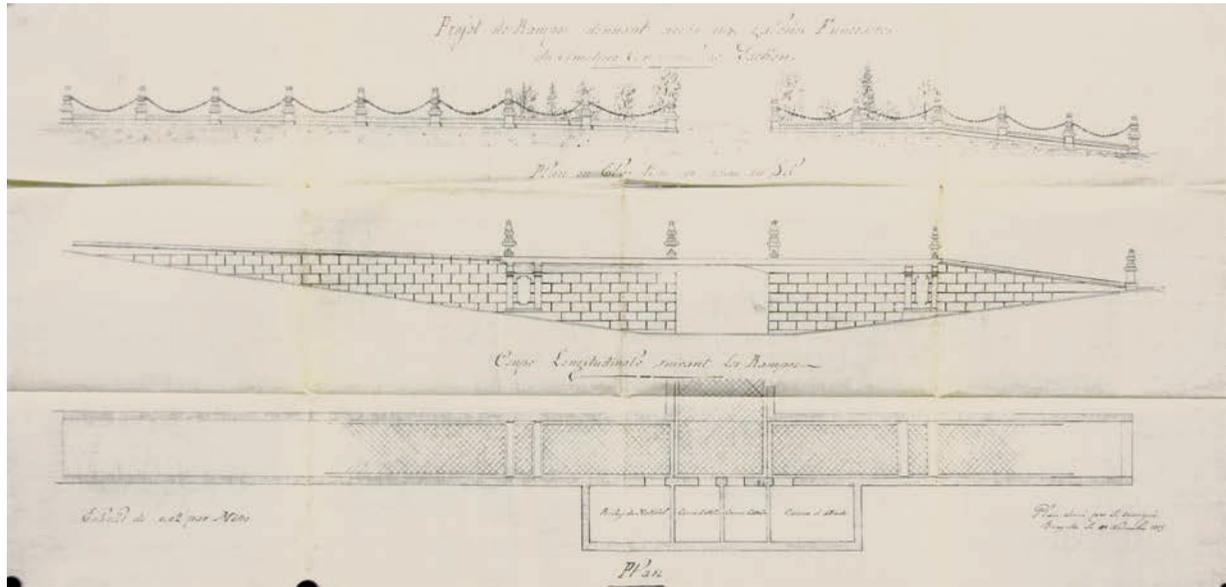


Fig. 2

Plan de l'escalier donnant accès à la deuxième zone de construction, exécuté par l'entrepreneur Blaton-Aubert (© AVB, Cultes 1502).



Fig. 3

Galeries funéraires de Laeken. État de l'escalier en septembre 2012 (photo de l'auteur).

ÉMILE ÉLOI BOCKSTAEI (1838-1920)

Émile Éloi Bockstael, fils d'un serrurier, est né à Mons le 30 novembre 1838. Il fait de brillantes études et devient ingénieur. Il s'établit à Bruxelles en 1866. Le jeune ingénieur a des ambitions politiques et s'installe à Laeken, définitivement semble-t-il, et y est élu au conseil communal en 1869, à l'âge de 33 ans. Dès cet instant, sa carrière connaît une ascension fulgurante. Il devient échevin des Travaux publics en 1872. Il entama en cette qualité un long parcours politique et changea profondément l'apparence de Laeken. Il entretint d'étroits liens d'amitié avec le roi Léopold II avec qui il partage – selon certaines sources – non seulement certains traits physiques, mais aussi des ambitions architecturales. Si le roi Léopold II est appelé le roi bâtisseur, Émile Bockstael peut assurément être qualifié de bourgmestre bâtisseur, un peu comme l'homologue local de Léopold II. En effet, il a un sens inné de la construction.

Durant son long mandat, Laeken voit l'aménagement des grands boulevards et la petite commune rurale prend des allures prestigieuses, dignes d'une résidence royale. En tant qu'ingénieur, É. Bockstael connaît les dossiers et soumet une multitude de projets architecturaux et constructifs dans le but d'améliorer les installations portuaires et les voies ferrées qui sillonnent Laeken. Il ne parvient toutefois pas à déplacer le cœur de la commune vers l'actuel square Jules De Trooz. Mais la construction de la nouvelle maison communale le long du boulevard Émile Bockstael donne naissance à une belle place qui porte son nom.

Lorsqu'il introduit sa proposition et convainc le conseil communal de construire une galerie funéraire souterraine dans le cimetière de Laeken – un plan de sa propre main daté de 1876 – il est encore échevin des Travaux publics. Un an plus tard, il succède au bourgmestre démissionnaire Jules Van Volxem. Il est nommé bourgmestre par Arrêté royal du 17 juillet 1877 et prête serment le jour de la fête nationale de la même année entre les mains du Gouverneur de la province de Brabant. Il exercera ce mandat pendant 42 ans, jusqu'à son décès, le 26 février 1920. La mort l'emporte dans son sommeil à l'âge de 82 ans. Sa dépouille repose depuis, et à sa demande, dans le cimetière de Laeken.

Son monument funéraire a été édifié à l'emplacement de la première entrée de « ses » galeries funéraires. Les premiers plans d'un monument funéraire en l'honneur d'Émile Bockstael sont de la main de l'architecte de la Ville, François Malfait, et datent de 1922. Ils portent essentiellement sur la partie souterraine du monument, au cœur des galeries funéraires, et prennent la forme de trois projets différents. On peut affirmer que c'est le plus modeste des trois qui a été exécuté. En surface, le mémorial a été décoré d'un buste réalisé par le sculpteur Pierre Theunis, posé sur un socle simple. Il a été inauguré officiellement le 29 juin 1924 par des allocutions du bourgmestre Adolphe Max et des échevins Coelst et Van de Meulebroeck.

À elle seule une citation personnelle du temps où É. Bockstael était encore échevin des Travaux publics, peut résumer cet homme à la fois intègre et ambitieux : « Toute commune consciencieusement administrée doit d'abord répandre l'instruction dans les diverses classes de la société et avoir des rues salubres et bien alignées ».



Portrait photo d'Émile Bockstael (coll. Banque Belfius-Académie royale de Belgique © ARB-MRBC)

dans cette deuxième phase sont totalement différentes. Si, auparavant, les plaques commémoratives étaient encastrées dans la maçonnerie ou fixées à l'aide de boulons aux quatre coins, elles sont à présent assujetties à l'aide de cadres en cuivre. Autre fait important : aucun système d'évacuation d'eau n'a été prévu au-dessus des galeries. Cette deuxième phase de construction fut achevée en 1911-1912.

En 1931, une des pentes d'accès de 1890 fut transformée en galerie funéraire. Elle n'est surmontée d'aucune pierre tombale. Entre 1933 et 1935, l'architecte de la Ville, François Malfait, étend substantiellement le complexe avec trois nouvelles galeries souterraines de style Art Déco, reliées entre elles par une quatrième galerie courbe d'où des escaliers mènent vers un péristyle monumental (fig. 4) avec des niches tombales complémentaires (fig. 5, 6 et 7). Ceci s'inscrivait dans un vaste projet d'extension appelé à modifier totalement l'aspect du cimetière de Laeken (fig. 8). François Malfait avait, en effet, prévu une galerie funéraire hors sol sur le modèle du *Campo Santo* avec une rotonde à l'extrême sud du cimetière, le long de la Grande Avenue, accessible depuis celle-ci, et attenante à la rue Léopold Ier. Finalement, seuls furent construits la nouvelle grille d'accès (fig. 9) pour la nouvelle entrée sur le parvis Notre-Dame et un bureau avec dépendances, ainsi que la dernière partie des galeries souterraines en deux phases. L'adjudication publique date du 15 mars 1935. Les travaux seront finalement achevés en 1938.

L'ampleur de la galerie funéraire laekenoise, qui couvrait une superficie de plus d'un hectare et demi et comprenait plus de 300 mètres de couloirs, n'a jamais été égalée ailleurs en Belgique. Ce qui en fait l'originalité, c'est la combinaison surprenante de cellules souterraines et d'imposants monuments de surface. La première et la plus ancienne des galeries funéraires – partie souterraine et en surface – a été classée par un arrêté du 6 février 1997 en tant qu'ensemble en raison de sa valeur scientifique, artistique et historique.

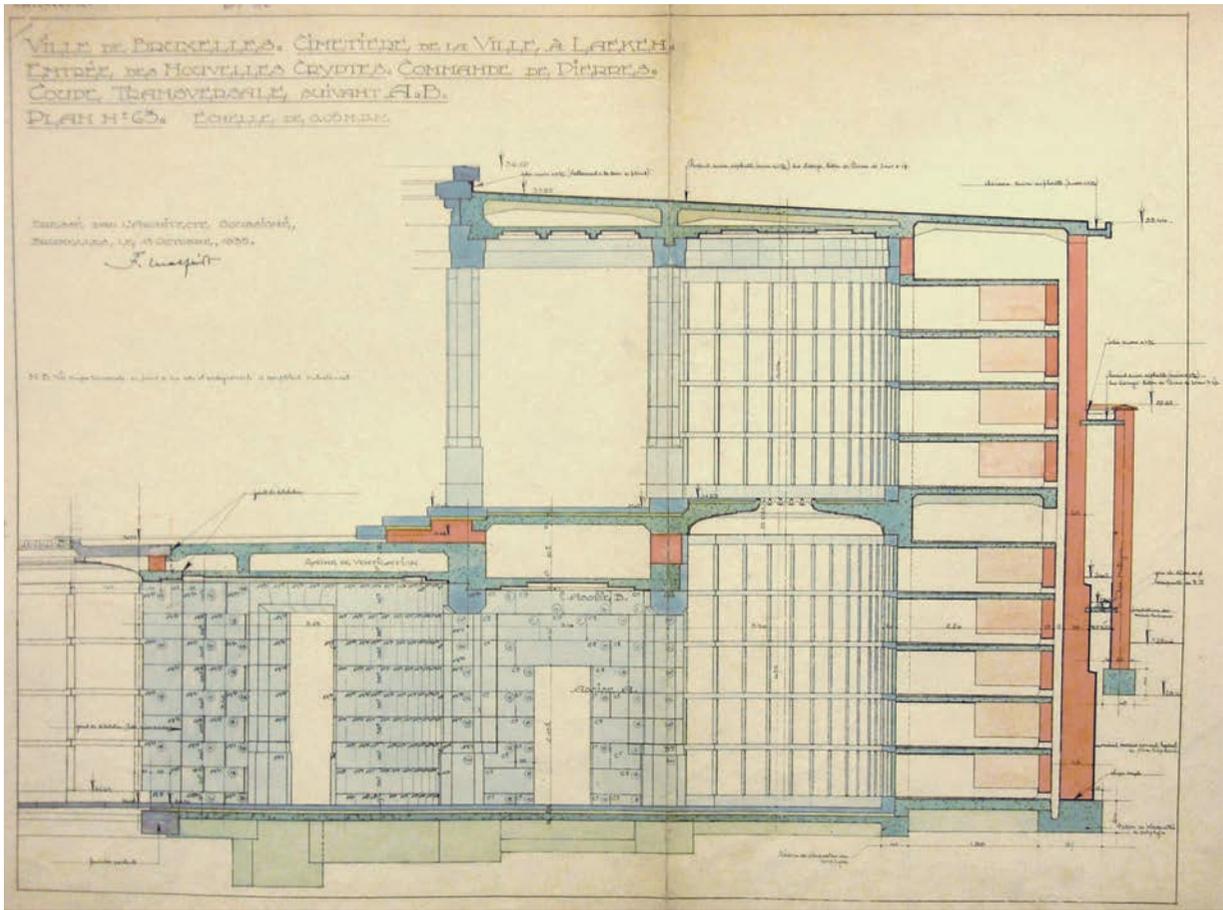


Fig. 4
 Coupe longitudinale du péristyle. Signée François Malfait, 15 octobre 1935 (© AVB).



Fig. 5, fig. 6 et fig. 7

Galleries funéraires de Laeken.
Photos du péristyle, état
en septembre 2012 (photo
de l'auteur).



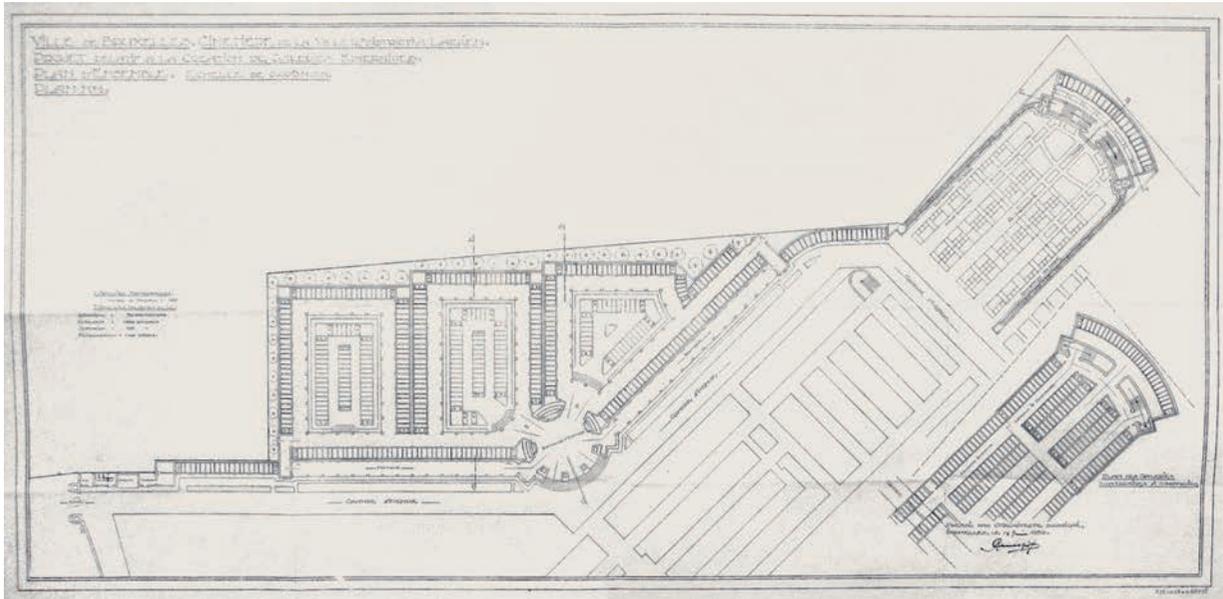


Fig. 8
Projet relatif à la création de galeries funéraires. Plan d'ensemble. Bruxelles, le 14 juin 1930 (© AVB).

Fig. 9
Aménagement de l'entrée. Ensemble de la grille. Bruxelles, le 3 mars 1933 (© AVB).

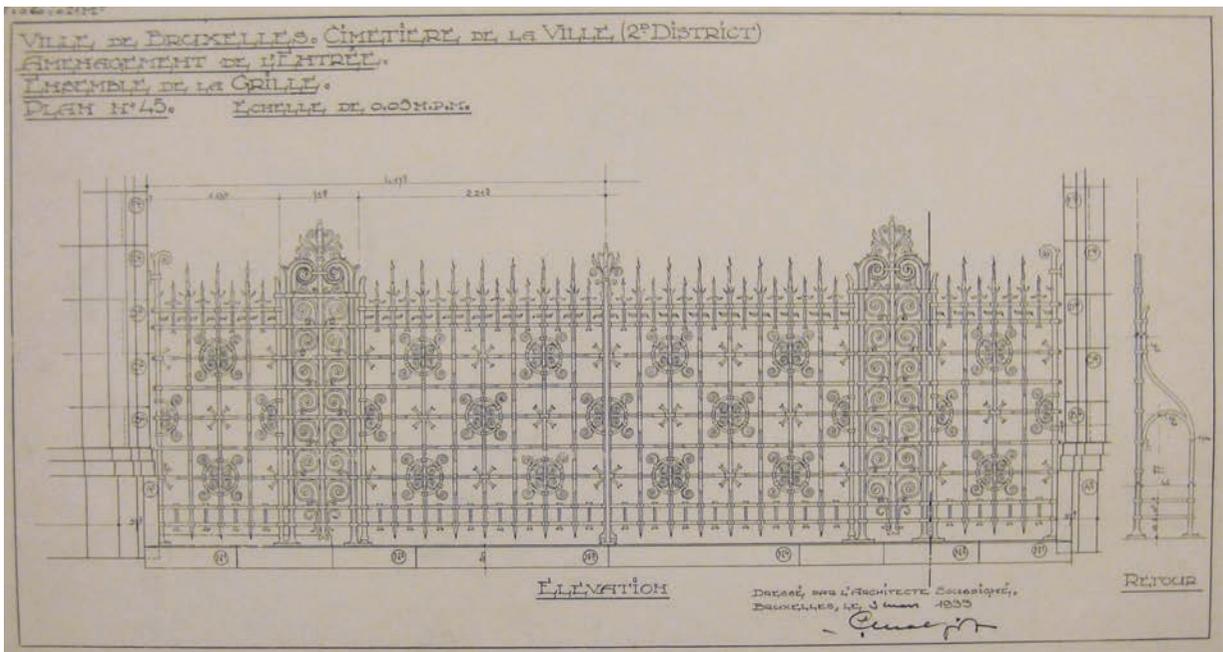




Fig. 11
Cimetière de Saint-Josse-ten-
Nooode. Les galeries funéraires
construites entre 1889 et 1906
(photo de l'auteur).

balustrade ajourée de l'attique, sont en béton. La plus ancienne concession, n° 97, date de 1887, suivie par la concession n° 85, de 1889.

Une deuxième galerie a été adossée à la première. Cette extension daterait de 1906, mais nous retrouvons des concessions plus anciennes: la concession n° 1067 (1891), la concession 1033 (1898) et la concession n° 541 (1903). La concession n° 544 de 1907 est fermée par une pierre tombale en marbre d'Ernest Salu. Cette deuxième phase abrite 576 niches, également superposées verticalement par six. On observe une légère différence de construction en ce qui concerne les niches. En effet, les niches de la première galerie sont arquées tandis que celles-ci sont rectangulaires. Cette extension a été construite avec les mêmes matériaux

et dans le même style et a donc, selon toute probabilité, été réalisée par l'entrepreneur Blaton-Aubert.

Une troisième galerie, édifiée selon les mêmes principes, avec les mêmes matériaux et dans le même style neutre, s'ouvre en face de la deuxième galerie. Cette deuxième extension daterait de 1913-1914. Nous y trouvons également une concession qui date d'avant la date de construction supposée. La concession n° 1174 date de 1906, ensuite nous avons la concession n° 1126 de 1914. Cette galerie comporte 714 niches.

Compte tenu de ces extensions, qui se sont probablement accompagnées d'une excavation systématique du talus, l'escalier d'origine situé dans le pavillon central de la première galerie a disparu et donne accès aux galeries situées derrière celle-ci. Pour cela, il faut longer le groupe de statues baptisé *Misère*, d'après un modèle original du sculpteur Guillaume Charlier de 1892. Il fut installé ici juste après l'inauguration du monument commémoratif à Guillaume Charlier en 1927 (fig. 10). Bien qu'elles aient été construites en trois phases entre 1889 et 1906, les trois galeries funéraires successives présentent une unité de style qui s'explique par le fait qu'elles ont toutes été aménagées en un laps de temps relativement court, probablement par le même entrepreneur, à savoir Blaton-Aubert. Au total, les trois galeries abritent 1.830 niches (fig. 11).

Un deuxième ensemble de galeries a été construit à gauche des galeries elliptiques vers 1930, probablement en deux phases. La première phase - la plus importante - abrite pas moins de 3.498 niches. Elle a probablement été étendue de 816 niches supplémentaires en 1950. Cette construction pallie elle aussi le dénivelé, puisqu'elle est bâtie contre la pente sud-ouest du cimetière. Le complexe de couloirs couverts est entièrement réalisé en béton armé et se rapproche stylistiquement très fort des anciennes galeries. Il est accessible par un portique ou par un escalier couvert situé plus loin dans le cimetière, le long du mur semi-enterré (fig. 12 à 15).



Fig. 12 à 15

Cimetière de Saint-Josse-ten-Noode. Le deuxième complexe de galeries funéraires construit en deux phases entre 1930 et 1950 (photo de l'auteur).

**CIMETIÈRE
DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**

Le cimetière communal de Molenbeek-Saint-Jean a été conçu par l'architecte Joseph Praet et inauguré le 16 août 1864. Il fut l'un des premiers cimetières de l'agglomération bruxelloise à être aménagé en application de l'arrêt de la Cour de Cassation du 13 février 1864, qui transférait l'administration des cimetières aux pouvoirs civils. Les galeries funéraires y sont plus tardives et ont connu différentes phases de construction. Elles furent édifiées en 1880, d'après des plans du géomètre-architecte communal R. Rysman. Il est possible qu'elles aient déjà été prévues lors de l'aménagement initial du cimetière, mais elles ne figurent pas sur les plans les plus anciens conservés à ce jour. Le pavillon octogonal avec coupole en béton fut conçu en 1903 (fig. 16 et fig. 17) par l'inspecteur communal des Travaux publics J. B. Janssen, et construit en 1905. La dernière phase de construction s'est achevée en 1907-1908 par la troisième galerie. Il est possible que les plans de cette dernière galerie soient également l'œuvre de J. B. Janssen, mais ce n'est confirmé nulle part. Les galeries funéraires sont de style néoclassique. L'ensemble est constitué de trois galeries. La galerie principale donne sur l'allée d'honneur et fait face à l'entrée du cimetière. Elle est construite perpendiculairement à la deuxième galerie. Celle-ci présente une ramification en angle droit qui donne sur la troisième galerie, parallèle à la galerie principale.

L'entrée principale de la construction donne sur l'allée d'honneur. Elle est entourée de deux pilastres et couronnée de deux sarcophages superposés. Sur les deux murs, à droite comme à gauche, on trouve des plaques de marbre portant ces mots à peine lisibles: «La vie est un sommeil. Mourir c'est renaître. On n'approche jamais de la mort avec plus de calme que lorsqu'au déclin de la vie on a pour consolation le souvenir du bien qu'on fait» et «L'impitoyable mort soumet tout à ses lois. Le vrai culte consiste dans les bonnes mœurs et la pratique des vertus»⁶. Les deux murs sont délimités par deux pilastres d'angle, portant chacun une urne drapée. Environ

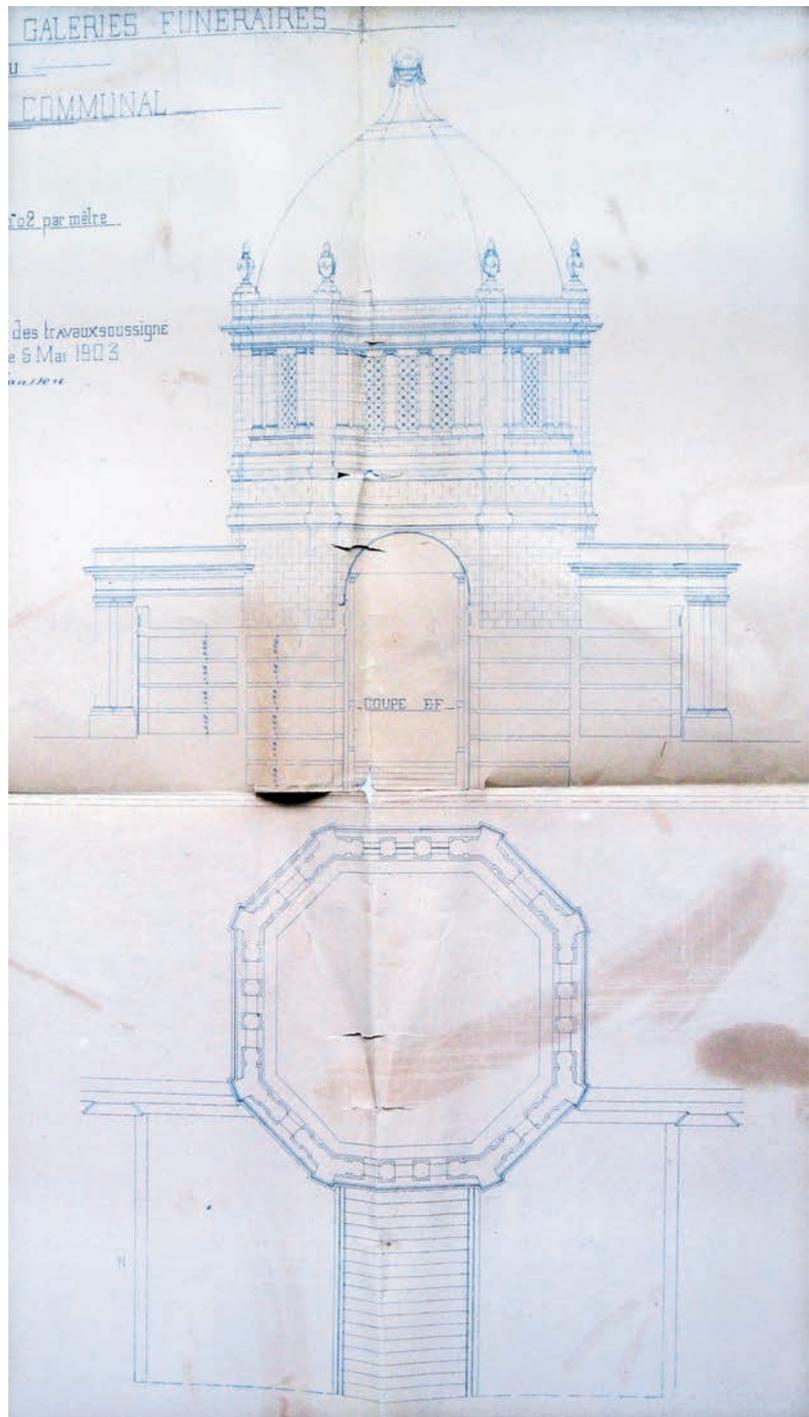


Fig. 16
Détail du plan d'extension de J.B. Janssen de 1903 avec la construction d'un pavillon octogonal avec coupole (ACMSJ, farde non classée Cimetière Galeries Funéraires).

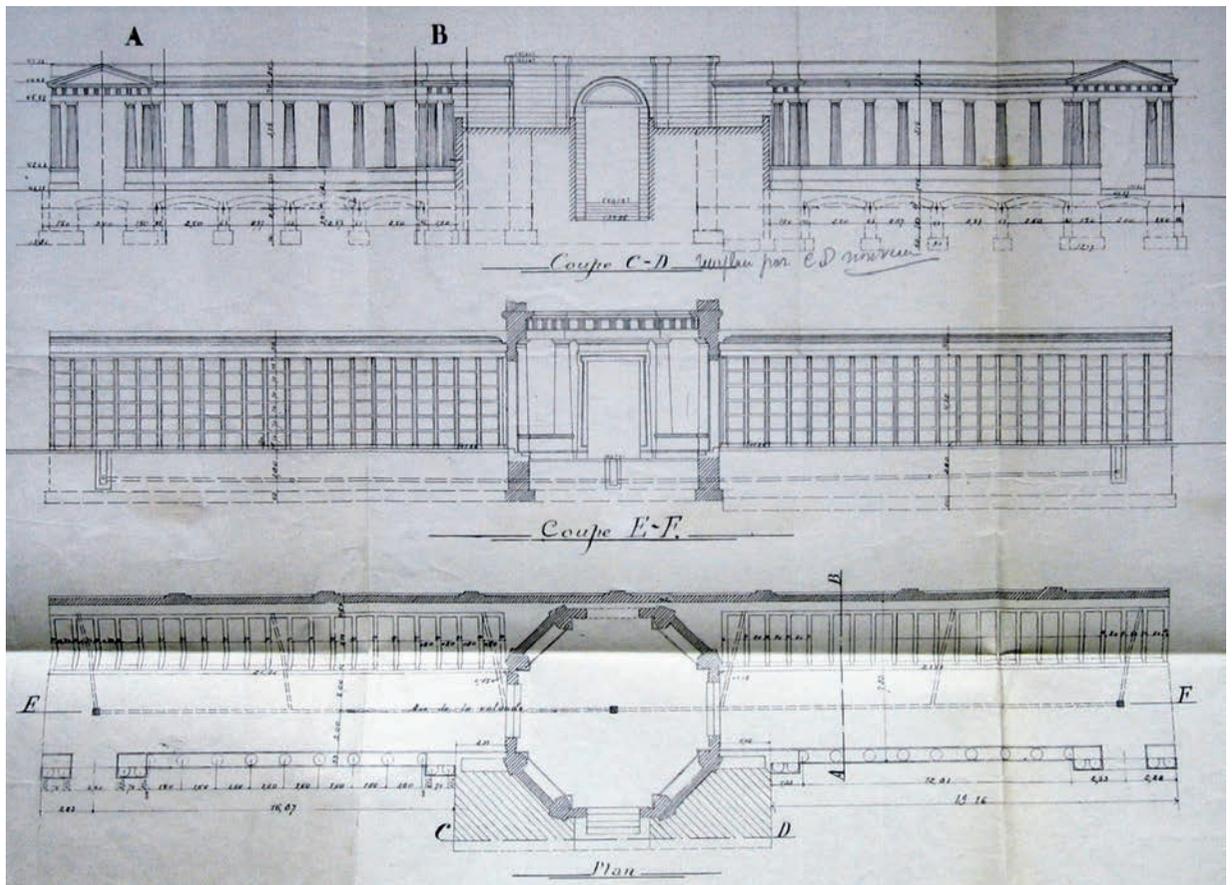


Fig. 17

Détail d'un projet d'extension de J.B Janssen de 1904 portant sur l'agrandissement des galeries funéraires (ACMSJ, farde non classée Cimetière Galeries Funéraires).

un tiers de la galerie est souterrain, on y accède par sept marches. Sur chacun des murs latéraux se trouvent deux portiques placés l'un en face de l'autre. Ceux-ci sont entourés de pilastres jumaux et couronnés par un entablement et un fronton triangulaire. L'espace entre ces portiques est construit de façon octogonale. De chaque côté, on trouve six rangées de niches funéraires à l'intérieur et on en compte quatre à l'extérieur. À l'origine, la galerie principale était protégée par un toit en bâtière en verre qui disparut au fil des années. La construction en verre est visible sur les anciens clichés.

La deuxième galerie est perpendiculaire à la galerie principale. Ni cette galerie, ni la troisième, construite dans son prolongement, ne sont partiellement souterraines. Au croisement des galeries se trouve un imposant espace octogonal couronné d'une coupole. Cet espace mène à la galerie principale par une simple ouverture

rectangulaire et quelques marches. La coupole repose sur une fondation de forme octogonale, chaque angle étant formé par des pilastres de style dorique surmontés d'urnes drapées. Les murs sont percés de petites fenêtres en triplets verticales séparées par des pilastres aux chapiteaux de style ionique. La toiture de la galerie est plate. D'un côté sont construites les niches funéraires et, de l'autre, le mur de la galerie est ouvert et présente une rangée de colonnes cannelées de style dorique. La galerie est interrompue par deux portiques entourés de colonnes jumelles et surmontés d'un fronton triangulaire. La deuxième galerie s'arrête brusquement du côté gauche du pavillon surmontant la coupole et semble inachevée. Sur le côté droit, elle forme un angle droit et rejoint la troisième galerie, parallèle à la galerie principale. Cette galerie présente les mêmes caractéristiques stylistiques que la deuxième galerie. Elle est décorée d'une rangée de colonnes de style

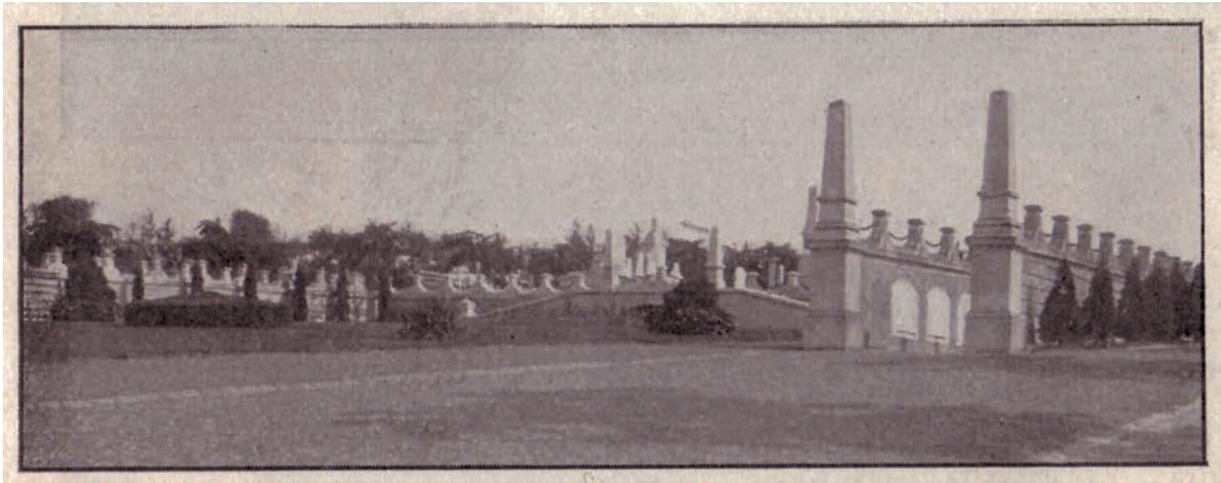


Fig. 18

Photo extraite de BERNIER, F., *Monographie de la commune de Saint-Gilles-lez-Bruxelles*, Bruxelles, 1904, p. 218. On reconnaît l'entrée, à droite, entre les deux obélisques et piliers, suivis par une suite d'acrotères avec chaîne. De même, au centre, deux pentes (d'escalier) qui mènent à la partie hors sol du complexe de monuments funéraires collectifs.

dorique et interrompue par un portique. Les deuxième et troisième galeries ont, toutes deux, un mur extérieur aveugle.

Les galeries funéraires de Molenbeek-Saint-Jean forment un ensemble architectural remarquable. L'unité architecturale est particulièrement étonnante malgré les multiples phases de construction – plus de dix. C'est donc un système modulable. La cohérence du style architectural a probablement été garantie par le fait que la commune fut le maître d'ouvrage tout au long des phases de construction. La décoration, l'aménagement et la construction des galeries témoignent d'une grande originalité. Les proportions et la sobriété du style architectural confèrent à l'ensemble un caractère majestueux. À partir de 1981, la commune établit des plans de rénovation en vue de certaines interventions urgentes. Les travaux ne furent que partiellement exécutés. Les galeries funéraires de Molenbeek-Saint-Jean ont été classées dans leur totalité comme monument par l'arrêté du 22 mars 2007 en raison de leur valeur historique, artistique, esthétique et sociale.

.....
CIMETIÈRE DE SAINT-GILLES

Le premier cimetière de Saint-Gilles était situé à proximité de l'église paroissiale Saint-Gilles et fut supprimé en 1855. La commune avait prévu un nouveau terrain triangulaire entre la rue de

la Perche et l'ancienne *rue au Bois* (actuellement *rue Gisbert Combaz*). Ce terrain avait été affecté, dès 1784, comme cimetière pour plusieurs paroisses bruxelloises et fut complété par une section juive à partir de 1829. Le nouveau cimetière communal de Saint-Gilles fut inauguré le 10 mai 1862. Il devint rapidement trop exigu et la commune fut contrainte de trouver un nouveau terrain hors de son territoire. En 1877, elle acheta un terrain dans le hameau de Calevoet, dans la commune d'Uccle. Ce terrain de 2,31 hectares, situé le long de la chaussée d'Alseberg et donc facilement accessible aux habitants de Saint-Gilles, ne fut toutefois pas jugé adéquat en raison de son caractère marécageux et des risques de dégâts des eaux. En dépit d'avertissements répétés, la commune décida malgré tout d'y aménager un cimetière en 1881. Ce qui avait été prédit se produisit et en 1895, la commune se vit obligée de fermer le cimetière de Calevoet. Il fut alors décidé d'acquérir un autre terrain plus sec et plus sablonneux, situé plus haut, de l'autre côté de la chaussée d'Alseberg. Il est étonnant que la commune ait pu trouver aussi rapidement un nouveau site, aussi proche, et de surcroît d'une superficie de 12,5 hectares, soit cinq fois plus grand que le premier terrain acheté.

Les plans des galeries funéraires du cimetière de Saint-Gilles ont été établis par le directeur et architecte de l'époque du service communal des Travaux publics, Edmond Quéting. Les plans furent approuvés en date du 21 janvier 1895.



Fig. 19

Un des accès endommagés au complexe de galeries dans le cimetière de Saint-Gilles (photo de l'auteur, 2012).



Fig. 20

Vue des galeries funéraires de Saint-Gilles, dont dix caveaux d'attente (photo de l'auteur, 2012).

Edmond Quéting est probablement le concepteur du plan général d'aménagement et de ses dépendances. On peut en effet lire à l'entrée principale du cimetière l'inscription «Edmond Quéting /Architecte/1895» sur le socle central, couronné par la sculpture *Le Silence de la Tombe* de Julien Dillens.

Après les éloges adressés à Émile Bockstaël pour l'introduction de cette forme d'inhumation à Bruxelles, Fernand Bernier décrit comme suit les galeries funéraires dans sa *Monographie de Saint-Gilles* de 1904: «Comme à Laeken, les galeries du cimetière de Saint-Gilles sont entièrement souterraines, avec terrasse supérieure destinée à recevoir des monuments de famille ou des monuments collectifs, au-dessus d'une ou plusieurs séries de cinq cases superposées. Les cryptes comportent 540

cellules en total. Elles sont établies au milieu d'une vaste pelouse oblongue, de manière à permettre dans l'avenir le développement des galeries à droite et à gauche»⁷ (fig. 18). La galerie funéraire est située tout près de l'entrée principale du cimetière, au sud-est du rond-point. Sur l'axe sud-est de ce rond-point est érigé un monument aux trépassés des grandes guerres d'après un projet de l'architecte Edmond Deswarte et du sculpteur René De Winne. À gauche et à droite de ce monument s'ouvrent deux accès vers les galeries funéraires. Ces accès sont à chaque fois entourés de deux pilastres, couronnés à l'origine d'obélisques. Un couloir en plein air et en pente douce s'avancant entre des murs aveugles mène le visiteur jusqu'au complexe de couloirs couverts (fig. 19).

C'est une construction assez simple

avec un plan symétrique; un large couloir central perpendiculaire aux entrées donne accès à trois galeries transversales qui comptent chacune 180 niches. La galerie funéraire de Saint-Gilles totalise 540 niches. Dix niches sont aujourd'hui encore recensées comme caveaux d'attente. Ces niches sont superposées par cinq et juxtaposées par neuf. La construction a été entièrement réalisée en béton. Le toit est soutenu par des arcs imposants, les voûtes d'arêtes sont éclairées au centre par des lanternes ronds avec encadrement profilé (fig. 20).

Les monuments funéraires de surface ont tous disparu, de même que les obélisques, les acrotères et l'escalier central de surface. Ce dernier fut remplacé, en 1922, par une extension suite à l'aménagement d'une galerie funéraire à ciel ouvert de 176 niches. Sur les plans, on distingue encore les éléments décoratifs du XIX^e siècle. Finalement, 145 niches ont été construites, superposées par cinq au lieu de six comme indiqué sur les plans. La construction de 1922 est la seule qui ait été réalisée dans le cadre de l'extension des anciennes galeries funéraires. Le cimetière communal dispose encore d'un plan non daté pour la construction éventuelle d'une galerie funéraire militaire souterraine d'une capacité de 120 niches sous le groupe de statues de R. De Winne (fig. 21). Il n'est pas possible de dire avec certitude à quel moment les monuments funéraires en surface ont été démantelés. Cela a plus que probablement été fait pour des raisons de sécurité, car les galeries funéraires avaient subi des dégâts des eaux. À l'heure actuelle, le bâtiment est recouvert par un toit plat à base de bitume. Il n'est plus accessible au public. À partir des années 1950, le cimetière a été considérablement étendu vers le sud et l'est avec des columbariums. Les extensions des galeries funéraires telles que décrites dans la monographie de F. Bernier n'ont jamais été réalisées.

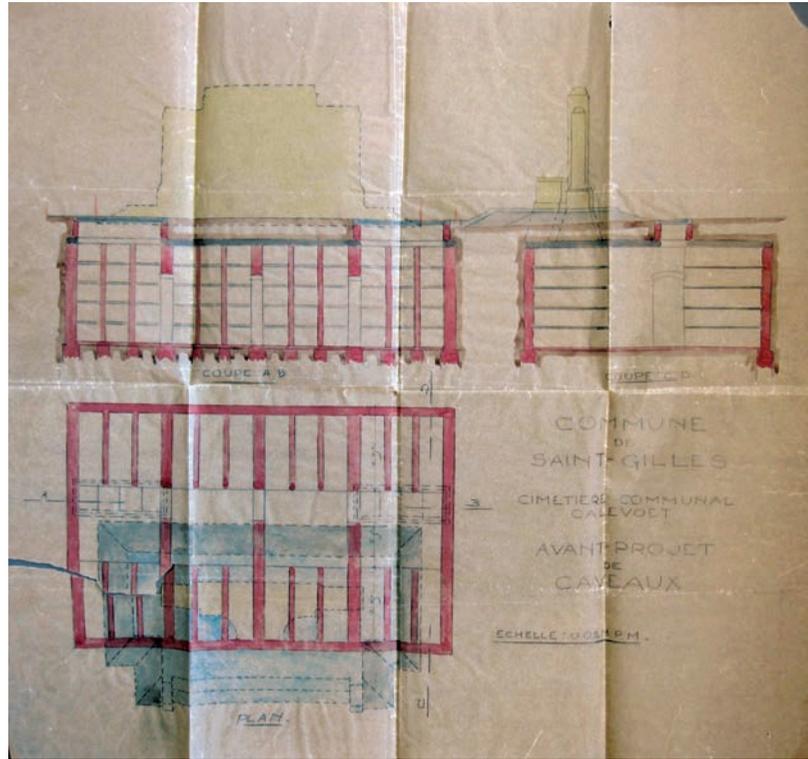


Fig. 21
Projet d'une galerie funéraire militaire souterraine, s.d. (cimetière communal de Saint-Gilles).

.....
CIMETIÈRE D'IXELLES
.....

Le cimetière d'Ixelles a été mis en service en 1877 et se caractérise - comme la plupart des autres nécropoles de la Région de Bruxelles-Capitale - par

l'implantation de signes indicatifs de sépulture dans un cadre verdoyant. Comme les galeries funéraires étaient considérées comme une plus-value, la commune d'Ixelles étudia, elle aussi, les possibilités. Les plans conservés dans les archives de la commune indiquent que l'on s'était inspiré du cimetière de Bruxelles pour la partie verdure. Pour ce qui est des galeries, c'est Saint-Josse-ten-Noode qui servit d'exemple.

Le premier projet conservé est de la main de l'architecte Gustave Van Wassenhove et date de 1900. Son intéressante proposition est décrite comme un «projet très simple de style dorique». Le temple mortuaire rond est couronné par une coupole; la forme évoque le panthéon romain et le Tempio della Renaissance de Bramante. Le temple comprend un auditorium central où l'on peut rendre un dernier hommage au défunt, le cercueil pouvant être placé au centre. C'est là également que peut être prononcé le discours d'adieu. Les cellules funéraires sont disposées dans la galerie qui entoure le temple. Il y a également un accès à la crypte souterraine. L'implantation du temple et de la galerie était prévue sur un terrain de quatre hectares acheté par la commune à côté de la voie ferrée.

Le projet fut approuvé en juillet 1914, juste avant l'éclatement de la Première Guerre mondiale, le 4 août. Suite à l'irruption de cet événement majeur, le projet fit l'objet de discussions et évolua vers un monument commémoratif en l'honneur des soldats trépassés. Après la guerre, en 1919, le conseil communal débat à nouveau de la galerie funéraire, mais cette fois sous la forme d'un monument commémoratif pour les soldats alliés morts au combat. La commune lance un concours en 1920. La commande fait état d'un monument commémoratif, d'une entrée et d'une façade. Son implantation est prévue le long du mur bordant la voie ferrée. Un arrêté ministériel de février 1922 et la non-attribution des subsides escomptés ont conduit la commune à renoncer au projet. Les alliés refusèrent l'exhumation des corps des soldats trépassés. Les pouvoirs publics renoncèrent, dès lors eux aussi, à leur soutien au projet.

La commune d'Ixelles réorienta ses plans dans une autre direction. Le projet prévoyait l'implantation d'une galerie de surface simple, sans crypte, sur une pelouse d'honneur. Les plans d'Alphonse Boelens, architecte de la commune, seraient réalisés en interne par le service technique. Le projet final est ramené à une sculpture et à une décoration florale sur la pelouse d'honneur des soldats alliés. En octobre 1922, le conseil communal octroie la commande à quatre sculpteurs: Charles Samuel, Isidore De Rudder, Jules Herbays et Marcel Rau. Ils réalisèrent quatre sculptures de soldats veillant sur 425 soldats alliés trépassés. L'inauguration eut lieu en juillet 1923.

L'idée de l'édification d'une galerie funéraire ressurgit en 1925. Alphonse Boelens réalise pas moins de deux nouveaux projets, datés du 5 février. Le premier prévoit une crypte pour 1.428 corps. Le plan terrier triangulaire exploite de manière optimale le terrain disponible. Les façades sont conçues sous la forme d'une colonnade ouverte ornée de cellules funéraires réparties sur deux niveaux. L'entrée débouche sur une galerie dans l'axe central du triangle, créant ainsi deux jardins triangulaires à ciel ouvert. Dans le deuxième projet, Boelens reprend le plan terrier triangulaire, mais y glisse, à la pointe, une salle ronde qui pouvait être utilisée comme local de cérémonie. Ce projet permet d'accueillir 1.572 corps. La salle ronde rappelle le tout premier projet de l'architecte Van Wassenhove.

Aucun de ces projets de galeries funéraires au cimetière d'Ixelles ne fut, finalement, réalisé.

CONCLUSION

La Région de Bruxelles-Capitale occupe une position tout à fait particulière en matière de galeries funéraires. La construction et le succès des galeries funéraires souterraines dans le cimetière de Laeken firent rapidement des émules dans les cimetières d'autres communes bruxelloises. Bien que l'on puisse y distinguer différentes typologies, ces constructions présentent des caractéristiques communes. Tout d'abord, elles sont structurellement similaires, souvent même identiques. Elles sont conçues de manière modulaire sous forme de rangées superposées de cellules mortuaires. Ce caractère modulaire trahit également un de leurs plus grands défauts constructifs, à savoir l'infiltration d'eau. Sur le plan stylistique, elles sont quasi analogues, en dépit des différents styles adoptés. Les styles sont utilisés avec sobriété, ce qui leur confère une certaine neutralité. C'est logique compte tenu du contexte serein et neutre d'un cimetière, mais aussi parce que le commanditaire, l'administration communale, voulait ainsi préserver une certaine homogénéité stylistique d'ensemble. Ils sont également identiques dans le choix des matériaux, à l'exception de la toute première galerie funéraire de Laeken, réalisée en brique. Toutes les autres galeries furent réalisées en béton. Ceci nous fournit une piste d'étude intéressante. Cette première étude exploratoire nous apprend que la plupart des galeries funéraires de Laeken et de Saint-Josse-ten-Noode, de même que celles du cimetière communal de Watermael-Boitsfort, ont été réalisées par la firme Blaton-Aubert.

Traduit du néerlandais.

BIBLIOGRAPHIE

- AVB, Archives des cultes, Cultes, 1498 à 1502.
- AVB, Plans, NPP - G2 et PP 2547.
- ACMSJ, farde non classée « Cimetière Galeries Funéraires ».
- ACSJTN, farde non classée « Cimetière F6 ».
- Bureau du cimetière de Saint-Gilles, plans non classés.
- BELVAL, Th., *Contribution à l'étude des sépultures au point de vue hygiénique. Caveaux & galeries funéraires*, Bruges, 1892.
- BERNIER, F., *Monographie de la commune de Saint-Gilles-lez-Bruxelles. Avec un avant-propos de Maurice Van Meenen, bourgmestre*, Bruxelles, 1904.
- Bulletin communal de la Ville de Bruxelles*, 29 juin 1924, p. 1065-1070.
- CANDAU, L., « 75 jaar geleden overleed Emile Bockstael », *LACA Tijdingen*, 6/3, mars 1995, p. 17.
- CELIS, M., *Cimetières et nécropoles*, Bruxelles, 2004 (Bruxelles, ville d'art et d'histoire, n° 38).

- Congrès International d'hygiène et de démographie, Bruxelles, 2-8 septembre. Guide de l'hygiéniste en Belgique*, Bruxelles, 1903.
- CULLUS, Ph., « Laeken: commune annexée, commune oubliée? », *Bulletin du Crédit communal*, 153, juillet 1985, p. 23-44.
- HEREMANS, S., *De funeraire galerijen op de begraafplaats van Molenbeek. Bouwhistorisch onderzoek*, Halle, 2005 (étude inédite commandée par Origin Architecture & Engineering sprl à l'occasion de la restauration de la toiture).
- LINDEMANS, L., « De herkomst van Emile Bockstael », *LACA Tijdingen*, 3/2, décembre 1991, p. 3-4.
- Souvenir. Émile Éloi Bockstael, bourgmestre de Laeken*, Bruxelles, 1920.
- VAN DER ELST, W., « Het ontslag als burgemeester van Jules Van Volxem en de aantrede van Emile Bockstael in 1877 », *LACA Tijdingen*, 18/2, février 2007, p. 22-23.
- VANDERVELDE, C., *Les Champs de repos de la Région bruxelloise*, Bruxelles, 1997.

NOTES

1. BELVAL, Th., *Contribution à l'étude des sépultures au point de vue hygiénique. Caveaux & galeries funéraires*, Bruges, 1892, p. 27-28.
2. *Idem*, p. 28.
3. AVB, Archives des cultes, inhumations et transports funèbres, 1502, Construction de nouvelles galeries funéraires en béton aggloméré (1883-1884), N° 2; Construction des galeries. Manuscrit: Construction de nouvelles galeries funéraires. Rapport des sections réunies au Conseil. Conseil du 26 décembre 1882 - conclusions adoptées à l'unanimité.
4. BELVAL, Th., *op. cit.*, p. 33-34.
5. Les recherches en vue de la présente publication sont allées au-delà de la simple visite sur place des complexes funéraires de Laeken, de Saint-Josse-ten-Noode et de Molenbeek-Saint-Jean. Compte tenu du rôle important joué par Théodore Belval en sa qualité d'hygiéniste durant cette période, il a indiscutablement eu diverses conversations avec les décideurs responsables. On peut donc supposer que les galeries funéraires ont été réceptionnées vers le tournant des années 1889-1890.
6. VANDERVELDE, C., *Les Champs de repos de la Région bruxelloise*, Bruxelles, 1997, p. 564.
7. BERNIER, F., *Monographie de la commune de Saint-Gilles-lez-Bruxelles. Avec un avant-propos de Maurice Van Meenen, bourgmestre*, Bruxelles, 1904, p. 219.

.....

The sepulchre galleries at Laeken, unique in the funeral landscape.

.....

The sepulchre galleries at Laeken graveyard are unique in the funeral landscape. Emile Bockstael, the alderman for public works at the time who would later be mayor of the municipality of Laeken, drafted the first plans for an underground sepulchre gallery for Laeken graveyard in 1876. He drew inspiration for this gallery from examples in the Mediterranean. This new form of burial had unprecedented success among the middle classes in Brussels; the complex was extended several times almost immediately after inauguration. After all, sepulchre galleries were hygienic, safe and economical: they can be built quickly and cheaply, and could thus generate sufficient income for a municipality. This is why the Laeken example was followed in various municipal cemeteries: Saint-Josse-ten-Noode (1889), Saint-Gilles (1895), Molenbeek-Saint-Jean, Forest and Watermael-Boitsfort. Although these graveyards are of different types, they share the same characteristics: they have the same structure, are built in a modular fashion using identical materials (with the exception of the very first sepulchre gallery in Laeken which is built of brick, they are all made of concrete) and are all almost identical stylistically.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Lesecque, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen

SECRÉTARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

RÉDACTION

Inge Bertels, Paula Dumont, Harry Lelièvre, Teresa Patricio, Barbara Pecheur, Julie Scandolo, Tarcis Stevens, Sybille Valcke, Stephan Van Bellingen, Tom Verhofstadt, Sara Wermiel, Ine Wouters

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard et Alfred de Ville de Goyet (Centre de Documentation de l'Aménagement du Territoire et du Logement).

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale/Direction des Monuments et des Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

IMAGE DE COUVERTURE

Abattoirs d'Anderlecht (Mohamed Hadj@MRBC)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM - Archives d'Architecture Moderne
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
ACMSJ - Archives de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean
ACSJTN - Archives de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2013/6860/014

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel *Erfgoed Brussel*.